AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Languedoc-Roussillon

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

Nº 5I - DECEMBRE I964

Il est utile, en fin de saison, de procéder à un bilan des parasites qui ont eu une certaine importance en I964.

ACARIENS - Les premières colonies d'araignées rouges sont apparues dès la mi-avril. Par la suite la pullulation de ces acariens s'est intensifiée pour devenir inquiétante dans certains vergers. Ce ravageur doit être détruit dès son apparition par un acaricide spécifique.

ANTHONOME DU POMMIER - En général on ne prête guère attention à ce parasite. Néanmoins nous pensons qu'il doit être l'objet d'une surveillance attentive. En effet, en I964, fin mars début avril, des dégâts imputables à l'Anthonome furent observés notamment dans le Gard.

CARPOCAPSE - Le Carpocapse a fait preuve d'une activité assez intense. Les premières pénétrations eurent lieu fin mai dans l'Aude. Néanmoins les traitements préconisés étant en général exécutés il n'y eut pas de gros dégâts. Mais, dans les vergers où les traitements ont été trop espacés courant août, de nombreux fruits abritaient une chenille.

COCHENILLES - Dans quelques vergers la présence de Diaspis pentagona rend nécessaire la réalisation de traitements particuliers.

MINEUSES - Depuis quelques années ces microlépidoptères font preuve d'une activité relativement intense. A cours de saison de nombreux vergers de la Montagne Noire, du Gard et de l'Hérault, étaient infestés par une de ces mineuses : Cemiostoma scitella. Cette infestation fut très importante à partir de la mi-juillet. Il n'était pas rare en effet de compter 10 mines par feuille. Il faudra donc l'année prochaine inclure ce parasite dans le programme de traitement.

MOUCHE DES FRUITS - Des vols très importants de cet insecte ont été enregistrés cette année et se sont poursuivis très tard en saison. Dans les vergers de pommiers où les traitements ont été arrêtés à la fin août la Mouche des fruits a provoqué des dégâts, qui se sont traduits par un lot important de pommes invendables.

Sur pêches dégâts réduits, la plupart des arboriculteurs ayant traité selon nos avis.

I964 5I MOUCHE DE L'OLIVE - Des dégâts parfois importants se sont produits en particulier dans le Gard.

PSYLLES DU POIRIER - Les insectes adultes apparurent à la fin du mois d'avril. Dans l'ensemble ils ne causèrent pas de gros dégâts.

Il faut signaler que des pullulations de Psylles furent encore observées début septembre (Gard)et début octobre (Hérault : vallée de l'Orb) . L'insecte hivernant à l'état adulte il faut se débarrasser de ces dernières populations.

P127

DLP 23-12-64 36712/1..

PUCERONS - Des pucerons verts furent observés fin mars sur des pommiers "Canada" au stade B. A ce stade on ne peut envisager l'emploi d'un "systémique" . Il convient donc de suivre le développement de ces populations et de traiter dès que les feuilles sont développées.

Le Puceron vert du pêcher est de plus en plus nuisible lorsque les traitements d'hiver ovicides ne sont pas effectués.

Le Puceron lanigère est en extension et doit être surveillé.

TORDEUSE ORIENTALE - Dégâts diversement répartis, l'insecte ne se manifestant pas de façon régulière.

ZEUZERE DU POMMIER ET DU POIRIER - Ce papillon et sa chenille sont maintenant bien connus des arboriculteurs. Ce parasite prend une extension alarmante et peut être considéré comme omniprésent. Dans les années à venir, on devra apporter une attention particulière à sa destrustion. Il faut rappeler que même après la récolte des traitements doivent être effectués car on observe encore à cette époque des sorties de papillons.

CLOQUE - Tous les arbres n'ayant pas reçu un traitement de pré-débourrement très adhésif, ont souffert d'attaques surtout graves sur les variétés sensibles.

MONILIA - Le champignon ayant bénéficié d'une climatologie extrêmement favorable, s'est très largement développé sur abricotier. L'impossibilité de traiter (sol détrempé) a été générale. La gelée du 19 mars a souvent masqué la gravité des dégâts imputables au Monilia.

TAVELURE DU POMMIER - Jusqu'en I964, la Tavelure du pommier n'avait revêtu une certaine importance que dans les régions montagneuses. Cette année le champignon a fait preuve de virulence sur l'ensemble du littoral languedocien. Ceci est du en partie au mois de mars très pluvieux qui a interdit tout traitement au moment précis de la projection des ascospores.

Seules les variétés rouges, ont eu vraiment à souffrir de ce parasite. Néanmoins, il n'est pas dit que les variétés jaunes (Golden) soient préservées dans l'avenir. En I965 les traitements antitavelures devraient être particulièrement soignés notamment en début de saison.

TAVELURE DU POIRIER - La Tavelure du poirier a été bien moins virulente que celle du pommier. Pratiquement seule la variété Beurré Clairgeau a eu à souffir gravement.

CHUTES DE FEUILLES DE POMMIER - Moins graves qu'en I963, des chutes de feuilles se sont produites en I964. Ceci n'a d'ailleurs été que momentané et n'était du qu'à un mauvais équilibre physiologique de l'arbre à une période donnée.

Un champignon (Black-rot du pommier) a été observé sur les feuilles de ces pommiers , mais aussi sur celles d'arbres n'ayant pas souffert. On ne peut pas donc lui incriminer cette chute de feuilles.

Les Contrôleurs,

L.L.TROUILLON M.BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX